

Le Rotary club de Vesoul offre un "lit-douche" à un jeune handicapé.

Le 7 mai 2006, le Rotary Club de Vesoul organisait son premier rallye touristique avec pour objectif d'utiliser le produit de cette manifestation à la venue en aide d'un(e) accidenté(e) de la route ou de la vie.

Il s'est avéré que les accidentés de la route sont souvent pris en charge par leurs assurances ou les assurances de la partie adverse tandis que les accidentés de la vie se heurtent parfois à des prises en charge limitée compte tenu de l'étendue du handicap et de la lourdeur des équipements adaptés.



C'est le cas de Gérard accidenté de la vie depuis son plus jeune âge et qui ne peut plus prétendre à des prises en charge vu les coûts énormes du dispositif déjà mis en place.

Son cas nous a interpellé parce - que cet enfant de 13 ans manifeste une volonté farouche de s'en sortir et qu'il révèle des capacités de réflexion étonnantes.

Gérard, victime d'un polyhandicap très lourd fréquente néanmoins le collège de Villersexel où il suit avec assiduité et bonheur une classe de 5^{ème}.

C'est donc tout naturellement et conformément à son éthique de club service que le Rotary Club de Vesoul a décidé en comité de prendre à sa charge l'acquisition d'un chariot de douche d'un coût avoisinant les 4000€. Cet équipement spécialisé monté sur verrins va permettre enfin à Gérard un peu plus de confort et facilitera à sa maman le travail pour les soins les plus élémentaires.

Gérard est un enfant fascinant passionné par l' Egypte , les pharaons et qui rêve de devenir égyptologue. Il a une grande culture et malgré son handicap qui le cloue en permanence sur son fauteuil , il ne s'ennuie jamais, montre un grand courage face à la douleur (il a déjà subi 19 opérations et ne se plaint jamais ; le rencontrer et l'écouter nous donne une grande leçon de sagesse et nous aide à relativiser nos petites misères quotidiennes.

Nous sommes donc particulièrement heureux d'avoir mis un peu de soleil dans cette famille.

Ce don a été fait mercredi 31 janvier 2007

Article de Jean Luc MONARD